



Fiche d'information

Date

22 mai 2015

Consommation suisse et limites planétaires

Si tout le monde consommait autant qu'en Suisse, ce ne serait pas compatible avec les limites de la planète. Notre consommation a un impact particulièrement critique sur le climat, la biodiversité, les océans et le cycle de l'azote. La consommation Suisse évolue donc au-delà de certains seuils de durabilité. C'est ce que montre une nouvelle étude réalisée sur mandat de l'OFEV.

Il existe plusieurs méthodes pour mesurer l'impact sur l'environnement. La plus connue est l'empreinte écologique, mise au point par le Global Footprint Network¹. Elle prend en compte les émissions de CO₂ et les surfaces nécessaires pour produire les ressources destinées à la consommation. La nouvelle étude s'appuie sur un ensemble d'indicateurs plus étendu, qui prend également en compte l'impact de notre consommation sur la biodiversité ou le cycle de l'azote entre-autres. Pour estimer dans quelle mesure notre empreinte écologique est supportable pour la nature, l'étude a recouru au concept de « limites planétaires » (*planetary boundaries*).

Les limites planétaires

La notion de « limites planétaires » est un concept novateur largement reconnu dans le monde scientifique². Il permet de mettre en évidence la charge que l'environnement peut supporter dans différents domaines afin que l'homme ne dépasse pas un certain seuil de sécurité (*safe operating space*), c'est-à-dire qu'il puisse continuer à vivre dans des conditions favorables. La limite planétaire la plus connue est le changement climatique, mais d'autres limites importantes ont été identifiées : l'acidification des océans, l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique, l'anthropisation de la couverture du sol, la perte de la biodiversité, les pertes d'azote et de phosphore, la pollution de l'atmosphère par les aérosols, l'utilisation de l'eau douce et la pollution chimique.

¹ Rees, W. and Wackernagel, M. 1994, « Ecological Footprints and appropriated carrying capacity : measuring the natural capacity requirements of the human economy », in *Investing in Natural Capital*, éd. A. Jansson, M. Hammer, C. Folke, et R. Costanza, Island Press, Washington DC.

² Cf. Rockström et al. 2009 <http://www.nature.com/nature/journal/v461/n7263/full/461472a.html>, et Steffen et al. 2015, <http://www.sciencemag.org/content/347/6223/1259855.abstract>

Évaluation de l’empreinte

Les auteurs de l’étude « Limites et empreintes environnementales de la Suisse dérivées des limites planétaires » ont développé une nouvelle approche pour estimer dans quelle mesure l’empreinte écologique de la Suisse est compatible avec les limites planétaires. À cet effet, ils ont tout d’abord déterminé, à l’échelle mondiale, des seuils critiques au-delà desquels l’impact environnemental cesse d’être durable. Ils ont ensuite déduit de ces valeurs mondiales des valeurs pour la Suisse, en partant du principe que tous les êtres humains ont les mêmes droits aux ressources. Ces calculs tiennent compte entre autres des scénarios d’évolution de la population mondiale et nationale, de l’aspect temporel pour chaque limite planétaire³ ainsi que des atteintes environnementales passées et futures. Basée sur une étude analogue réalisée pour la Suède⁴, la méthode peut être appliquée à d’autres pays. L’UE se fonde également sur ce concept en poursuivant l’objectif « Bien vivre, dans les limites de notre planète », inscrit dans son 7^e programme d’action pour l’environnement (PAE)⁵.

Par définition, l’empreinte écologique mesure l’impact environnemental de la consommation pour l’ensemble du cycle de vie des produits. Cela inclut donc les atteintes produites à l’étranger, dont la part est particulièrement élevée en ce qui concerne la Suisse. La cause en est la division du travail au niveau international : beaucoup d’étapes de production ayant un fort impact sur l’environnement ont lieu à l’étranger, et la Suisse importe beaucoup de produits et matériaux. Par exemple, la demande d’huile de palme peut contribuer au défrichage de la forêt tropicale si de nouvelles surfaces doivent être utilisées pour la création de palmeraies. On peut également citer les produits de l’industrie lourde, dont la fabrication produit des gaz à effet de serre et pollue l’atmosphère.

Résultats pour la Suisse

L’empreinte écologique de la Suisse est particulièrement critique en ce qui concerne le changement climatique (dû au CO₂ et aux autres gaz à effet de serre), l’acidification des océans (également due aux émissions de CO₂), l’azote (dû au recours excessif aux engrais) et la perte de la biodiversité.

| Performance | Limite de la Planète concerne | Unités | Limit pour une empreinte compatible | Empreinte actuelle | Evolution empreinte | Confiance |
|-------------------|--|----------------------|-------------------------------------|--------------------|----------------------|-----------|
| Clairement risqué | | | | | | |
| ☠ | Changement climatique | MtCO ₂ eq | 4.8 | 109 | détérioration rapide | élevée |
| | Acidification des océans | MtCO ₂ | 5.7 | 82.8 | détérioration rapide | élevée |
| | Perte de la biodiversité | sans dimension* | 0.16 | 0.3 | détérioration rapide | basse |
| | Pertes d'azote | kt | 53.8 | 108.6 | détérioration lente | basse |
| Risqué | | | | | | |
| ☠ | Anthropisation de la couverture du sol | km ² | 21 900 | 17 600 | détérioration rapide | moyenne |
| Sans données | | | | | | |
| ☠ | Pertes de phosphore | kt | 43.6 | sans données | détérioration lente | basse |

Tableau : Performance de la Suisse, seuils et empreintes (en valeurs annuelles)

*L’empreinte sur la biodiversité a été estimée en pondérant le potentiel d’atteinte à la biodiversité selon les surfaces concernées.

³ Il faut notamment déterminer si une limite planétaire doit être respectée chaque année ou s’il faut prendre en compte le cumul des pressions sur une période donnée.

⁴ <http://www.stockholmresilience.org/21/research/research-news/6-28-2013-a-safe-operating-space-for-sweden.html>

⁵ <http://ec.europa.eu/environment/pubs/pdf/factsheets/7eap/fr.pdf>

En ce qui concerne le changement climatique, par exemple, la performance de la Suisse est jugée clairement risquée : selon le modèle utilisé, son empreinte ne devrait pas dépasser 4,8 millions de tonnes d'équivalent-CO₂ par an (« seuil ») pour rester compatible avec les limites planétaires. Or les émissions de gaz à effet de serre imputables à la Suisse s'élèvent actuellement à 109 millions de tonnes par an et la tendance est à la hausse.

Toutefois, l'exemple de l'ozone stratosphérique montre qu'il est possible d'agir efficacement pour inverser la tendance. L'appauvrissement de l'ozone stratosphérique est un exemple de dépassement de limite planétaire à laquelle la communauté des États a réagi efficacement : la couche d'ozone est en train de se reconstituer.

Qu'est-ce que cela implique pour la transition vers une économie verte ?

Les seuils à ne pas dépasser donnent un ordre de grandeur de la surexploitation des ressources et peuvent servir à la discussion sur d'éventuelles valeurs cibles. Mais il reste encore à se pencher sur la faisabilité, le rapport coût-utilité ou encore la coopération internationale. L'étude ne portait pas sur ces questions.

Il n'est certes pas réaliste pour la Suisse d'atteindre rapidement un niveau d'empreinte se situant sous les seuils dérivés dans cette étude. La Confédération a déjà pris un certain nombre de mesures pour réduire l'impact de la consommation sur l'environnement, par exemple par la diminution du volume de déchets alimentaires (la production de denrées alimentaires est très gourmande en ressources en Suisse et à l'étranger). On peut également citer la stratégie d'adaptation aux changements climatiques et la stratégie énergétique 2050, ou encore les efforts déployés pour renforcer l'application de normes internationales, par exemple concernant l'huile de palme ou le soja. Dans le cadre du plan d'action Économie verte du Conseil fédéral, d'autres mesures seront prises en concertation avec les milieux économiques pour diminuer l'utilisation des ressources.

Renseignements :

- M. Andreas Hauser, section Économie, 058 462 79 15, andreas.hauser@bafu.admin.ch

Internet :

- Lien vers l'étude : <http://www.bafu.admin.ch/wirtschaft/00517/11301/index.html?lang=fr>
([étude entière en anglais](#); [résumé en français](#))